

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE SAINT-MARCEL

DEC- 41-2023

TRAVAUX DE RÉHABILITATION ET DE MISE AUX NORMES ACCESSIBILITÉ ET SÉCURITÉ
INCENDIE DES NOUVEAUX LOCAUX DU CCAS

AVENANT N°1 – MENUISERIES INTÉRIEURES

ENTREPRISE SARRAZIN

Raymond BURDIN, Maire de la commune de Saint Marcel,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 25 mai 2020 me donnant délégation pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget,

Vu la décision n°54/2022 du 8 décembre 2022 portant attribution à l'entreprise SARRAZIN du marché n°221 537, relatif aux travaux menuiseries intérieures pour la réhabilitation et la mise aux normes accessibilité et sécurité incendie des nouveaux locaux du CCAS, pour un montant de 14380,50 € HT, soit 17256,60 € TTC,

Considérant la nécessité de passer un avenant au contrat, afin d'acter les plus-values et les moins-values au marché,

D É C I D E :

Article 1^{er} : Est acceptée la signature de l'avenant n°1 du marché n° 221 537 – Menuiseries Intérieures, relatif aux travaux de réhabilitation et de mise aux normes accessibilité et sécurité incendie des nouveaux locaux du CCAS, présentée par l'entreprise SARRAZIN, 14 rue du Pranel - 71370 OUROUX-SUR-SAÔNE.

Article 2 : Le montant du marché modifié s'élève à 13 688,50 € HT soit 16 426,20 € TTC, ce qui représente une baisse de 4,81 % par rapport au marché initial.

Article 3 : Les autres articles du contrat restent inchangés.

Article 4 : Madame la Directrice Générale des Services de la Mairie de Saint-Marcel et le Service Gestion Comptable de Chalon-sur-Saône, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Article 5 : Cette décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif dans le délai de deux mois à dater de sa notification.

Fait à Saint-Marcel, le 26 juin 2023
Le Maire,
Signé : Raymond BURDIN

Pour copie conforme,
Raymond BURDIN
Maire,

